

pendant six mois qu'il est demeuré chez son père, il n'a eu, semble-t-il, rien de mieux à faire que s'amuser et jouer des tours aux pauvres nègres et nègresses employés sur la plantation.

Monsieur Buie voulait faire de son fils un citoyen honorable; un homme utile à la société, mais il fallait que son fils fut d'abord armé pour les luttes de la vie; vu les dispositions qu'il semblait avoir pour l'étude, et désirant par dessus tout que ses études se fassent en langue anglaise, il décida de l'envoyer parfaire son cours à Dublin. Il proposa donc cette dernière université, s'engageant à lui payer annuellement une somme de cent vingt louis aussi longtemps qu'il n'aurait pas terminé ses études. Cette proposition ne fut pas agréée tout d'abord, le jeune Arthur Buies voulait faire son cours à Paris en cette langue qu'il avait apprise et qu'il aimait déjà beaucoup. Malgré ses supplications quelquefois même ses larmes, il ne put rien gagner et dut se soumettre à la volonté inflexible de son père et sans tarder faire ses préparatifs de départ pour Dublin. Il partait, mais avec l'ordre formel de faire son cours, tout son cours à l'Université de Dublin, sans quoi, son père lui refuserait tous secours et ne lui aiderait jamais plus.

Au mois de juillet 1856, de la Guyanne il s'embarque directement pour Dublin laissant son père qu'il ne reverra plus et de qui bientôt il se séparera à jamais. Monsieur Buie mourut à l'âge de soixante ans en 1885 à Amsterdam.

Il est heureux cependant, s'il n'a pas obtenu tout ce qu'il désirait, il a au moins obtenu de se rendre en Europe pour parfaire ses études, s'approcher un peu de ce Paris où son imagination d'enfant lui faisait voir de si belles et grandes choses.

A peine à Dublin, le cœur bien gros de joie, il se hâte d'écrire à sa tante Casault pour la remercier de ce qu'elle a fait pour lui et lui faire part de son bonheur.

"Je sens, lui dit-il, au fond de mon cœur, un désir que suscite la reconnaissance jointe à l'affection, c'est celui de me rappeler les jeunes années de ma vie, où j'ai vécu et grandi sous ta protection. Maintenant que le temps est passé, maintenant que ton aile bénie ne me couvre plus, il reste un souvenir auquel se dilate ma jeune âme et que la séparation ne saurait éteindre. La reconnaissance, peut-être un peu comprimée, chez moi, jusqu'à ce jour réclame ses droits oubliés, et j'aime à croire qu'ils ne seront plus méconnus" et plus loin: "Me voilà lancé seul au milieu d'un monde vaste et inconnu; je ne crains pas de m'y égarer; car j'ai confiance dans mes destinés, je crois que c'est la Providence qui m'y a appelé pour jouer quelque rôle futur, pour remplir un vide dans le monde."

Il avait à peine seize ans et sa vie qui devait offrir tant de soubresauts n'était qu'à son début. Sa tante sur réception de cette lettre, n'a à peine le temps de le féliciter, "tu le vois, cher Arthur, lui disait-elle le 18 novembre 1856, par le soin que ton père apporte à te procurer et faire continuer ton éducation, tu vois combien l'étude est essentielle pour devenir, comme tu le dis, un homme brillant et j'espère que tu ne manqueras pas de mettre tout à profit pour devenir un grand homme, savant....." que déjà Dublin ne peut satisfaire ses goûts, combler ses ambitions. Au risque de tout perdre, et il a tout perdu; au risque de se brouiller à jamais avec son père qui lui payait une pension annuelle de cent vingt louis, il quitte Dublin pour Paris. Il n'a pas le sou,

il ne connaît personne, qu'importe, il semble uniquement se fier à son étoile et ne songer qu'à l'heure qui passe. Perdant de vue les côtes d'Irlande, il perd en même temps l'affection de son père qui ne répondra même jamais plus à ses lettres. Il s'en va à l'aventure, ignorant absolument si demain il pourra subsister, mais que lui importe le lendemain, à lui le bohème! pourvu qu'il obtienne le but que depuis si longtemps il caressait en silence. Il est à Paris sans argent, sans amis, sans aucune personne sur laquelle il puisse compter; mais ces gravoche ont de l'aplomb, et Buies, plus que tout autre, saura bien attendrir sa bonne tante du Canada et vaincre sa résolution de ne plus lui aider, nous le voyons par une lettre du 9 janvier 1857 qu'elle lui écrit elle-même: "Je ne veux plus m'immiscer entre toi et ton père, et avant que de faire toutes les folies mentionnées dans ta lettre, réfléchis. Plutôt songe à te réconcilier avec ton père, à te conformer à sa volonté en tout." Mais Buies reste sourd à ces recommandations et inébranlable dans ses résolutions. Heureusement pour lui, il rencontrera Monseigneur Hamel alors élève à l'école des Carmes à Paris, lequel connaissait madame Casault; il voulut

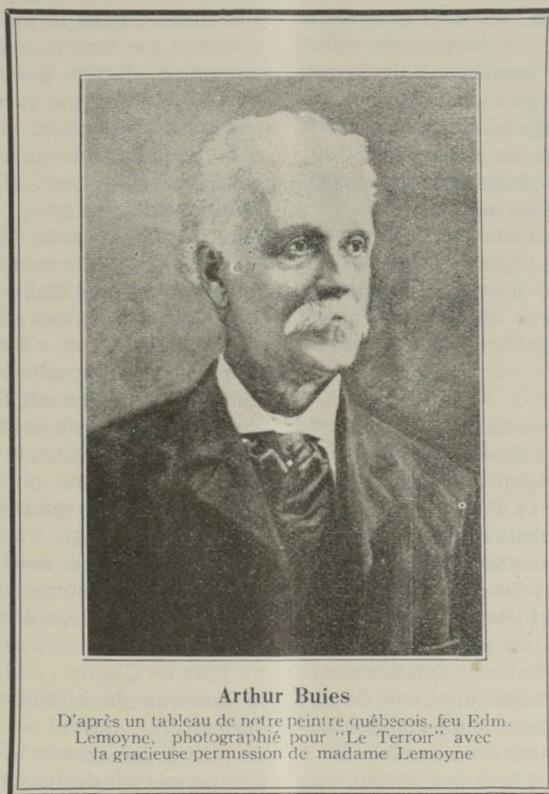
bien se charger d'intercéder pour obtenir le pardon et faire consentir cette bonne Dame à payer les études de son neveu au Lycée impérial St-Louis. Et c'est ainsi que Buies, aidé financièrement par sa tante, et avec les quelques revenus qui lui appartenaient de droits lui venant de la seigneurie Rimouski, a pu entrer au Lycée le 1er octobre 1857. Buies est au comble de la joie, il voit devant lui s'ouvrir les portes d'un collège bien français, il est heureux, d'autant plus heureux qu'il avait beaucoup souffert depuis son départ de Dublin. Apprenant l'heureuse nouvelle, il écrit immédiatement à sa sœur le 15 septembre 1857.

"Ce dont j'ai à t'entretenir, tu le sais, c'est de mon bonheur, et j'espère que celui-là ne sera pas passager ou factice comme beaucoup de ceux que j'ai goûtés dans ma vie. Oui, toutes mes tribulations vont enfin finir; j'entrevois le terme prochain de mes longues souffrances et cette vie d'angoisses que j'ai passée à Paris va bientôt s'effacer sous une ère de bonheur et de satisfaction. Maintenant que me voilà au port, je remercie le ciel de m'avoir fait passer par la tem-

pête de l'épreuve. Je te remercie de m'avoir montré les écueils tout en m'arrachant au naufrage, et de m'avoir réservé pure et entière cette joie que l'on goûte au sortir d'un grand danger..... tu as prié pour moi; tu as invoqué la mère du Christ, Celle que les marins aiment à appeler l'Etoile de la Mer, Etoile mystérieuse et touchante dont le reflet lumineux m'a montré à nu les récifs ou j'allais me briser..... J'ai donc fini de souffrir; ce rêve atroce qui me pesait comme le cauchemar poursuit le coupable va donc en s'enfuyant me laisser voir une douce réalité..... bientôt, je reviendrai ce que j'étais, et tu sais ce que je suis".

Du mois d'octobre 1857 au 1er juillet 1859, Buies suit avec ardeur les cours du Lycée, il fait l'apprentissage de la vie en même temps qu'il acquiert les connaissances indispensables qui lui seront si utiles sous peu. Mais en 1859, pour une raison qu'on ignore, il abandonne, momentanément du moins, le Lycée.

Quelques mois plus tard, cependant, il reprendra ses études soit au même Lycée, soit dans quelques autres institutions; c'est du moins ce que laisse à entendre Madame Casault dans la lettre qu'elle lui adresse le 22 mars, 1861, en réponse à celle de son



Arthur Buies

D'après un tableau de notre peintre québécois, feu Edm. Lemoine, photographié pour "Le Terroir" avec la gracieuse permission de madame Lemoine